

Trait d'union

n°2 Février 2010

Bulletin du mouvement familial en Isère

Edito

Chers lecteurs,

Voici notre 2^{ème} numéro de Trait d'union qui donne la parole aux acteurs des associations familiales et à nos partenaires dont les décisions impactent sur la qualité de vie des familles iséroises. C'est pour nous un moyen de vous apporter des informations concrètes tout en sollicitant vos questions.

Cela dit, je vous invite dès à présent à noter dans votre agenda le 3 mai 2010, date de notre assemblée générale qui sera centrée sur «la communication». Evaluer et développer, chacun à notre niveau, notre communication en interne, en externe, mais aussi attirer par l'expression de nos valeurs et de nos projets de nouveaux responsables vers le mouvement familial... nous comptons sur vous pour inviter un public le plus nombreux possible. Je vous rappelle, de plus, que les personnes souhaitant se porter candidates pour le nouveau Conseil d'administration de l'U.D.A.F. doivent l'en informer avant le 1^{er} mars.

Nous sommes convaincus que la richesse des associations familiales s'exprime par la diversité des points de vue, par l'ampleur et la diversité des projets. Les associations familiales seront d'ailleurs sollicitées pour construire ensemble une carte d'identité du mouvement familial en Isère.

Nous sommes convaincus que c'est parce que les associations sont capables de travailler ensemble dans le très grand respect des différences qu'elles sont en train de construire une société plus citoyenne, plus solidaire, plus responsable.

Dans cette année du 65^e anniversaire de l'U.D.A.F. de l'Isère, nous voulons nous tourner résolument vers l'Avenir.

Je vous souhaite donc une excellente lecture et surtout je vous donne rendez vous aux débats lors de notre assemblée générale du 3 mai.

Bernard Tranchand, Président

Politique familiale

Quelles réformes pour le congé parental ?

Après la naissance d'un enfant, l'un des deux parents a droit au Congé Parental d'Education sous la forme d'une allocation mensuelle, le «Complément de Libre Choix d'Activités» (C.L.C.A.). Une réforme de ce congé parental est annoncée dans les prochains mois. Mais au-delà d'une aide financière, c'est la liberté du choix des familles autour de leur projet éducatif, professionnel et familial que soulève ce débat.

En France, le congé parental d'éducation peut, selon le choix du parent, s'appliquer jusqu'aux trois ans de l'enfant à partir du 2^{ème} enfant (6 mois pour le 1^{er}), partiellement ou à temps plein. Dans 96% des cas, c'est la mère qui le demande. En 2010, près de 600 000 parents bénéficient de cette allocation.

Aujourd'hui, ce congé parental est en voie d'être réformé. L'éloignement trop long du marché de l'emploi et la difficulté à retrouver un travail pour les mères de familles, la répartition inégale entre les mères et les pères de famille alors que ces derniers souhaitent de plus en plus une égalité au sein du couple... sont les principaux arguments au changement. Le dossier est actuellement dans les mains du Haut Conseil de la Famille, instance présidée par le Premier ministre, et qui a pour objectif de renforcer l'efficacité de l'action en faveur des familles, dans lequel siège l'Union Nationale des Associations Familiales (U.N.A.F.). Plusieurs scénarios sont en cours de débat : raccourcir la durée du versement du C.L.C.A. à 12 ou 24 mois à partir du 2^{ème} enfant, réduire dans tous les cas de figure l'allocation à un an mais avec une meilleure rémunération, verser une prestation proportionnelle au salaire, fractionner le congé, prévoir une prime pour le père s'il prend lui-même une partie du congé, laisser le choix à chaque famille de décider ce qui lui convient le mieux... Il est important de mesurer les effets de ces propositions, dans l'intérêt de TOUTES les familles. L'U.D.A.F. de l'Isère est attachée au principe de libre choix des familles.



Pendant combien de temps aura-t-on droit au congé parental d'éducation ?

Pascale Gallifet est en congé parental et maman de 3 enfants : «J'avais vraiment envie d'offrir ce temps-là à mes enfants. Je ne voulais pas avoir de regret, passer à côté de ces premières années d'éveil. Et j'ai la conviction d'être dans une démarche citoyenne, de faire grandir de futurs citoyens. Les premiers éducateurs, ce sont les parents.»

Et qu'en est-il du bien-être social ? Ne sous-estimons pas la valeur du temps que les parents accordent à leurs enfants et à la société. «Grâce au congé parental, nous avons créé avec 2 autres mamans un «Café des parents et des enfants». C'est un lieu de convivialité où nous proposons de discuter de la parentalité. Cela a contribué à renforcer le lien social sur la commune», ajoute Pascale.

Enfin, intimement liée à la question du congé parental d'éducation, celle des modes de garde de la petite enfance. Si le congé parental se voit raccourci, quelles seront les mesures pour accueillir les enfants ? Jardins d'éveil, crèches d'entreprises... ?

Concilier vie familiale et vie professionnelle est l'un des grands enjeux du mouvement familial en 2010.

Administrateur M.S.A., «représenter 100 000 assurés»

- **Formations proposées par votre U.D.A.F.**
Formations dispensées à Lyon, coûts pris en charge par l'U.N.A.F., l'Association Interdépartementale des U.D.A.F. Rhône-Alpes et l'U.D.A.F. Isère.
Inscriptions au plus tard 1 mois avant la session.

- «Prendre la parole et participer activement aux réunions» :
Préparer son intervention, Maîtriser la communication orale, Adapter sa communication à ses interlocuteurs.
Vendredi 5 mars 2010 de 17h à 20h30
Samedi 6 mars 2010 de 9h à 16h
- «Animer et réussir une réunion» :
Préparer un ordre du jour, Organiser la salle et préparer l'équipement en vue de la réunion, Introduire la réunion, Adapter son animation aux participants.
Vendredi 9 avril 2010 de 17h à 20h30
Samedi 10 avril 2010 de 9h à 16h

- **Abonnement à la Lettre de l'U.N.A.F.**
Soyez les premiers informés de l'actualité «Politique Familiale» : positions de l'U.N.A.F., débats en cours, vie des mouvements familiaux... **Abonnez-vous gratuitement** à la Lettre électronique de l'U.N.A.F. Contact: Marie Catrice au 04 76 85 13 23 ou mcatrice-udaf38@orange.fr

- **Assemblée générale de l'U.D.A.F.**
Réservez votre soirée du **lundi 3 mai** pour l'A.G. de l'U.D.A.F. sur le thème de la «communication»

- **Appels à projets Fondation de France**
Les appels à projets «Allez les filles» et «Aider les jeunes consommateurs de produits psychoactifs et leur famille» sont disponibles sur www.fondationdefrance.org

- **Participez à l'enquête**
«Les ménages isérois face à la crise ?»
Vous vivez en couple ou êtes célibataire, vous êtes actif ou à la retraite... L'U.D.A.F. a besoin de vous rapidement pour répondre à cette enquête menée par l'Observatoire de la Vie Familiale. Contact : Violaine Le Cabec au 04 76 85 13 24 ou infofamille38@wanadoo.fr

La M.S.A. est l'interlocuteur unique de ses assurés sur les champs de la santé, la famille (allocations familiales...), la retraite, le recouvrement avec une politique sociale très développée. Son activité couvre entre autre la médecine du travail et la prévention des risques professionnels. Ce dernier secteur est l'un des chevaux de bataille de notre représentant familial à la M.S.A. «Dans mon mandat, je suis vraiment partie prenante dans les travaux autour de la prévention des accidents du travail. Dans nos métiers d'exploitants, un accident touche la personne mais aussi toute sa famille, car ses revenus dépendent essentiellement de l'exploitation.» Etant lui-même exploitant agricole, il connaît le terrain et les difficultés liées au métier : «avec la M.S.A., nous avons organisé des formations auprès des exploitants de mon secteur pour leur donner des conseils et prévenir les accidents lors de leurs interventions sur leur bétail (soins...), notamment par l'utilisation de matériel adapté. La M.S.A. propose d'ailleurs des aides financières pour l'achat de ce type de matériel, peu connues des agriculteurs. Notre rôle est de les informer. Ayant participé à cette action d'information et de prévention, je peux transmettre au Conseil d'administration les besoins des assurés.»

Le rôle du représentant familial à la M.S.A. va donc bien au-delà de débattre et de voter. «Nous sommes aussi là pour faire remonter les situations difficiles des familles. En contact avec elles, on entend dire que l'une ou l'autre a des problèmes financiers mais n'ose pas demander de l'aide, on peut alors les orienter vers un travailleur social de la M.S.A.»

Pierre Pivotsky renouvelle en 2010 son mandat de représentant familial à la M.S.A. des Alpes du Nord pour 5 ans, et si on lui demande pourquoi, il répond : «quand on a fait sa place, on a les moyens d'impulser davantage de projets. L'équipe se connaît et on peut se dire les choses plus facilement. Et puis, dit-il un peu gêné, je pense représenter l'U.D.A.F. «pas si mal».



© Médiathèque CCMSA x

Couloir de contention
Manipulation et contention animale sont les 2 axes des actions de prévention des accidents du travail mis en place par la M.S.A.

Vous souhaitez en savoir davantage sur la représentation familiale, contactez-nous au 04 76 85 13 23.

de février à avril 2010

- **Conférence-Débat**
15 mars à Meylan : «Les multiples enjeux d'un héritage». Couples et Familles de l'Isère, 04 76 46 88 58
- **Animations**
19 février à La Tour du Pin : Carnaval des enfants. Association Familiale La Tour du Pin, 06 79 58 45 27

6 mars à 20h00 à Corbelin : Loto familial. Familles Rurales de Corbelin, 04 74 88 96 04

Du 15 au 18 mars à La Tour du Pin : Bourses aux vêtements. Association Familiale de La Tour du Pin, 06 79 58 45 27

28 mars à St-Egrève : Bourse de l'enfance.
10 avril à Moirans : Bourse de l'enfance
18 avril à Bourgoin-Jallieu : Bourse de l'enfance. Jumeaux et Plus, 04 76 35 21 12

- **Formation**
Du 13 au 17 mars en Isère : Week-end naissance, Journées postnatales, Journées Drôles de Mamans pour préparer la rencontre avec le futur bébé, accompagner l'enfant dans ses premières années de vie, accompagner les parents. Les Drôles de Mamans, www.droles-de-mamans.com

A venir

Le réseau familial en mouvement



L'équipe de la Fédération de l'Isère des A.F.C. lors de la fête des familles



Association Familiale Catholique

Des chantiers pour... les belles-mères !

Initiés par les Associations Familiales Catholiques, les chantiers-éducation fêtent cette année leurs 20 ans. L'ambition de ces groupes de travail est de soutenir les parents dans leurs responsabilités éducatives. Plutôt que des lieux d'apprentissage, ce sont des «chantiers» où les familles construisent ensemble en fonction de leurs expériences. Mais il se trouve que les relations entre les membres d'une famille se construisent tous les jours et que même entre adultes, elles ne sont pas toujours simples ! «Ayant fait le constat, au cours de 14 années d'animation de chantiers-éducation, des difficultés relationnelles qu'éprouvent de nombreux parents avec leurs beaux-parents mutuels, et réciproquement, nous avons décidé de mettre en place des groupes de belles-mères/grands-mères pour aider à améliorer la communication et l'entraide ajustée entre ces deux générations» explique Pascale Berne, bénévole responsable de ce groupe sur Grenoble. Le «chantier belles-mères/grands-mères» se réunit 6 à 7 fois par an pendant 2 heures autour de thèmes comme «comment gérer les vacances avec les enfants et petis-enfants» ou «Les différentes méthodes éducatives de nos couples».

Contact : Fédération des A.F.C. de l'Isère, M. Alain Bertrand, Président. afc38@afc-france.org

Vous souhaitez que votre association apparaisse dans Trait d'Union, vous voulez recevoir ce bulletin par mail, contactez-nous : 04 76 85 13 23 ou mcatrice-udaf38@orange.fr

La Passerelle



Mes parents ne s'aiment plus... et moi avec qui j'en parle ?

«Que l'enfant ait un espace de liberté pour s'exprimer lorsque les parents se séparent, sans passer pour autant par une thérapie», voilà l'idée originale que défend Cécile Lafaury, directrice de l'association La Passerelle, membre associé de l'U.D.A.F. de l'Isère. Démarche initiée au Canada qui a également fait ses preuves dans le Rhône, le groupe de paroles encadré par un psychologue donne enfin la possibilité à l'enfant d'échanger avec d'autres enfants du même âge, d'exprimer ses émotions par des supports adaptés (dessins, jeux de rôles...), de s'informer, de trouver sa place dans ce nouveau contexte. Le groupe, aujourd'hui réservé aux enfants de 6 à 12 ans, se réunit sur Seyssins une fois par semaine pendant 1 mois.

Contact : La Passerelle
04 76 21 99 75, lapasserelle38@free.fr

Les enfants sont concernés par ce qui arrive dans leur famille



Jumeaux et Plus



Une rencontre familiale par excellence !

«Les familles de jumeaux (ou + !) ont besoin d'échanger entre elles. Nous organisons donc deux grandes journées familiales par an pour nos 371 familles adhérentes» explique Claudine Bevilacqua, bénévole de l'association Jumeaux et Plus. En fin d'année, plus de 150 enfants et leurs parents se sont retrouvés à Moirans : un spectacle orchestré par la C^{ie} Méli-Mômes et la rencontre avec le Père Noël pour les plus jeunes mais surtout, comme le précise Claudine : «Cette année, nous avons mis l'accent sur la rencontre avec les familles. Identifiés en bénévoles grâce à nos bonnets rouges, il était plus simple d'aller leur parler.» L'association départementale porte en effet une attention toute particulière à créer du lien entre les familles «en toute simplicité», reflétant fidèlement son image d'association à l'esprit familial et convivial.

Contact : Jumeaux et Plus, 04 76 35 21 12, multiples.38@wanadoo.fr



Un événement attendu des familles où les enfants se retrouvent tous les ans...

de février à avril 2010

A venir

● Rencontres

13 et 20 mars en Isère : Portes ouvertes des Maisons Familiales Rurales de l'Isère. 04 76 35 05 63. A Chatte, les 19 et 20 mars. D'autres dates sur www.formation-mfr38.info.

20 mars à 14h30 à Grenoble : Groupe de paroles pour toute personne concernée de près ou de loin par les questions de l'homosexualité, de la bisexualité, et/ou de

l'homophobie. Contact, www.asso-contact.org/38. Sorties conviviales les 21 février et 17 avril

● Assemblées générales

6 février à 16h00 à Grenoble : Association Contact. www.asso-contact.org/38

20 mars à 10h00 à Herbeys : Jonathan Pierres Vivantes. «Accueil,

écoute et accompagnement des parents, frères et soeurs endeuillés». 06 88 04 98 54

1^{er} avril à 19h00 à Moirans : Fédération des Maisons Familiales Rurales de l'Isère. 04 76 35 05 63



Rencontre avec Dominique Gaillard, directeur général de l'OPAC 38

L'O.P.A.C. 38, 1^{er} bailleur social de l'Isère, en quelques chiffres :

- 23 000 logements sur l'Isère et le Rhône
- 12 200 familles perçoivent l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement)
- 41 % du parc immobilier est accessible aux personnes à mobilité réduite
- 493 salariés (administratifs, travailleurs sociaux, employés d'immeubles...)
- Coût total d'un logement locatif : 4785 euros / an
- Montant du loyer moyen pour un T3 : 428 euros
- Surface moyenne d'un T5 : 98 m²



Quelles démarches sont entreprises par l'O.P.A.C. 38 lorsqu'une famille fait la demande d'un logement social ?

Nos équipes de proximité réparties sur les 7 agences du département instruisent les dossiers. Ensuite, c'est la commission d'attribution qui est en charge d'attribuer nominativement chaque logement social en fonction de nos priorités. Nos principaux critères sont la mixité sociale, les ressources de la famille et l'ancienneté de la demande.

De qui est composée cette commission d'attribution ?

Six membres avec voie délibérative la constituent : un représentant familial (U.D.A.F.), actuellement M. Bernard Bonnet, un représentant des locataires, trois représentants du Conseil général et un de la C.A.F.

La loi D.A.L.O. (Droit Au Logement Opposable) est en vigueur depuis maintenant 2 années, qu'en pensez-vous ?

C'est un bon dispositif. Cette loi prévoit, entre autre, 25% de logements sociaux réservés par la préfecture, pouvant être attribués par la «commission de médiation» aux personnes qui souffrent actuellement de «mal logement», voire d'absence de logement. «Opposable» souligne que si, malgré l'avis positif de la

commission, le logement n'a pas lieu, le demandeur peut engager un recours devant une juridiction administrative et l'État pourra être condamné à payer une indemnité. En Isère, et pour tous bailleurs confondus, quasiment toutes les personnes qui ont été retenues par la commission de médiation ont obtenu un logement.

Arrive-t-il qu'une famille refuse un logement social ?

Rarement mais cela arrive par exemple lorsque l'habitation est pour la famille trop éloignée de la ville. Dans ce cas, nous leur conseillons d'accepter le logement et de faire une demande de mobilité. Nous favorisons d'ailleurs beaucoup la mobilité, les parcours de vie font que nous avons besoin de nous rapprocher d'un parent, d'un travail...

Quelle est votre politique face aux impayés de loyers et aux expulsions ?

Nos équipes, constituées de 50 personnes de terrain et de Conseillers en Economie Sociale et Familiale, accompagnent les familles les plus en difficulté. En décelant très tôt les problèmes, elles peuvent mobiliser les aides telles que le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.), proposer un plan d'apurement -un échéancier de remboursement- de la dette,

proposer un logement plus petit et moins cher... D'ailleurs, lorsque le logement se trouve en «sous occupation», car les enfants ont par exemple quitté le foyer, il est de notre devoir, comme le stipule la loi, de les inciter à demander un logement plus approprié. Le travail d'accompagnement des familles en difficulté a bien entendu un coût, mais fait partie de notre mission sociale. En 2009, l'O.P.A.C. 38 n'a fait que 7 expulsions pour 700 dossiers d'impayés traités. L'O.P.A.C. constate cependant une dégradation des impayés des locataires en place qui se situe à 3,37% de la masse des loyers en 2009 pour 3,18% en 2008.*

Quel est le rôle du représentant de l'U.D.A.F. dans la commission d'attribution ?

Comme les autres membres il a une voix délibérative. Militant familial, Bernard Bonnet connaît les situations des familles et a ainsi les arguments pour défendre les dossiers. Très présent à l'O.P.A.C., il contribue à son orientation politique et, participant à la commission prospective, à l'avenir du logement social.

* Les représentants familiaux de l'U.D.A.F. précisent qu'il est avant tout important que la famille en difficulté pour payer son loyer rencontre le plus tôt possible le bailleur ou l'assistante sociale de secteur.

Actualités

En 2010, communiquons avec les médias !

Communiquer avec les médias est un passage obligé pour développer son association. Cependant, les relations avec la presse sont loin d'être évidentes et les résultats sont souvent en dessous de nos attentes. Voici quelques règles et conseils utiles pour donner de la visibilité à nos organisations !

● Développez les contacts avec les journalistes et rédacteurs en chef : Identifiez le journaliste qui traite l'information propre à vos missions, proposez-lui d'animer un débat ou une conférence organisée par votre structure, envoyez-lui votre carte de vœux... créez du lien !

● Créez un fichier presse* en pensant aux supports des partenaires, collectivités territoriales (web et magazine)...

● Préparez des communiqués de presse* en faisant attention à :
• Identifier une problématique

(«mettre du sang sur la marche») et apporter la réponse de l'association. Rapportez le sujet à une actualité. Si le ton est trop positif, c'est suspect et pas assez intéressant !

• Style : bannissez les jargons, évitez les détails, amenez des éléments chiffrés.

• Forme : pensez au logo, coordonnées, date, titre percutant, chapeau introductif, plan avec intertitres, conclusion. Mettez une citation du président, un court descriptif de l'organisation, envoyez une photo. Le communiqué doit être court (une page maximum),...
• Rappelez le média pour savoir

s'il l'a bien reçu, date de parution... créez du lien !

● Organisez au moins une rencontre annuelle avec la presse sous forme de déjeuner, conférence...

● Si un journaliste demande une interview, ne lui répondez pas tout de suite mais préparez-la (quelles questions ? Nature de l'article ? Ce qu'il ne «faut pas dire»...), proposez des témoignages en préparant les témoins.

* Modèles disponibles à l'U.D.A.F. Renseignements : 04 76 85 13 23.



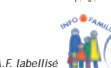
Le Point Famille Information

04 76 85 13 24
infofamille38@wanadoo.fr

Logement, Conso, Vacances, Parentalité, Couples, Loisirs Modes de garde, Vos Droits...

Écoute Infos Orientation Consultation de revues

Zoom'INEC



un service de l'U.D.A.F. labellisé

Trait d'union

Bulletin du mouvement familial en Isère

Bimestriel diffusé à 2000 exemplaires
Impression sur papier recyclé, encres végétales
Imprimeur : Alias (Poizat)

Comité de rédaction :

Bernard Tranchand (Directeur de Publication), Maguy Berranger, Marie Catrice (rédaction et maquette), Sandrine Enrione-Thorrand, Florence Etienne, Catherine Martin

N° ISSN : 1764-089X - Dépôt légal : 2009

Union Départementale des Associations Familiales de l'Isère

2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble
04 76 50 93 92, Fax : 04 76 85 43 94
udaf38@wanadoo.fr, www.unaf.fr

